

Pôle Aménagement et Projets Urbains
Direction de l'Aménagement
Affaire suivie par Louise RABIN-BOURST
T. 03.87.39.78.39
lrabinbourst@metzmetropole.fr

Monsieur le Président
METZ METROPOLE
11, boulevard Solidarité
Harmony Park - BP 55025
57071 METZ CEDEX 03

A l'attention du Pôle Planification

Metz, le 24 octobre 2019

OBJET : Avis sur le projet de modification n°10 du PLU de la Ville de Metz

REF : DGAUD-DA-PAPU/2019-10/14376

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 19 septembre 2019, vous m'avez notifié pour avis le dossier de modification n°10 du PLU de la Ville de Metz.

En vertu de l'article R.153-7 du code de l'urbanisme, je vous informe que j'émet un **avis favorable** sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président
Le Vice-Président délégué

Henri HASSER

METZ MÉTROPOLE

HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3

T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | metzmetropole.fr

[facebook.com/MetzMetropole](https://www.facebook.com/MetzMetropole) | [@MetzMetropole](https://twitter.com/MetzMetropole)

Tout courrier émanant ou traité par Metz Métropole fait l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif de Metz Métropole et de ses partenaires pour l'accomplissement de ses missions. La durée maximale de conservation est conforme à la Durée d'Utilité Administrative. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par demande écrite adressée à Metz Métropole.

